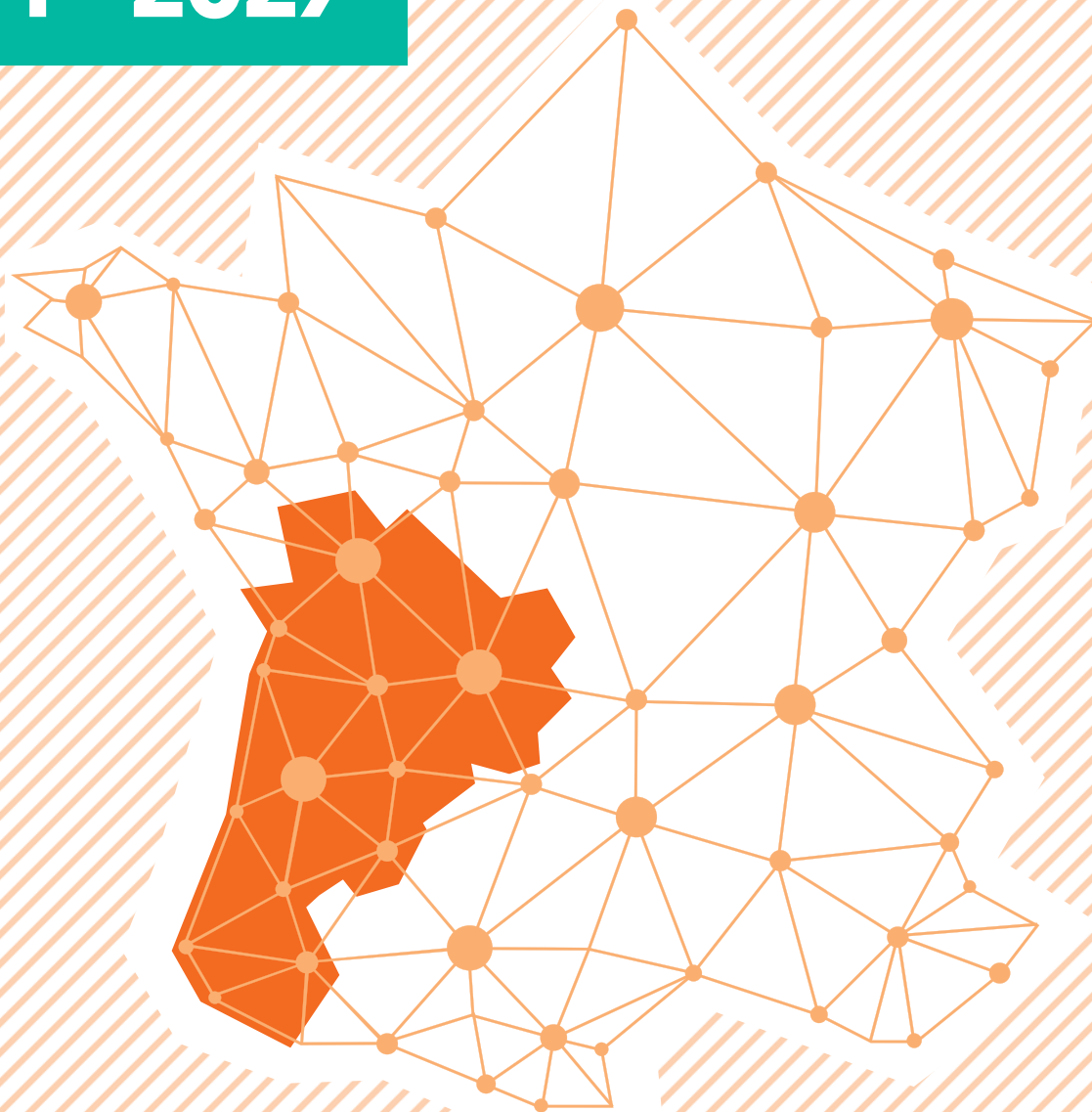




RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FEUILLE DE ROUTE 2024 - 2027



RÉGION ACADÉMIQUE

NOUVELLE-AQUITAINE

MISE À JOUR
OCTOBRE 2025

ÉDITO

Le contexte de mise à jour de la feuille de route 2024-2027

Ces derniers mois, le paysage éducatif et de l'enseignement supérieur a connu d'importantes évolutions, marquées notamment par la volonté de renforcer l'attractivité des métiers de l'enseignement, de mieux accompagner les élèves et les étudiants dans leur parcours pour favoriser leur réussite, et d'adapter les programmes aux enjeux contemporains. Ces mutations témoignent d'une ambition nationale forte : rendre l'éducation plus inclusive, accessible et émancipatrice en tenant compte des besoins des territoires.

Certaines réformes nationales nous obligent à amender notre stratégie et nos priorités, dès cette rentrée scolaire 2025-2026 : la reconfiguration des politiques prioritaires du gouvernement ; l'essor de l'intelligence artificielle et du numérique, la refonte du Service national universel (SNU) ; la mise en œuvre du plan AVENIR(s) ; la généralisation des contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) avec les établissements d'enseignement supérieur dont la région académique Nouvelle-aquitaine s'inscrit dans la première vague ; la refonte de la formation initiale des enseignants ou la régulation accrue future de l'enseignement supérieur privé.

À ces nouvelles orientations nationales s'ajoutent un contexte local qui nous enjoint à **anticiper les impacts de la baisse démographique** des élèves et des étudiants tout en assurant **une offre éducative de proximité**.

La mise à jour de la feuille de route régionale 2024-2027 intervient dans ce contexte de renforcement de la déconcentration des politiques publiques. La présente feuille de route, élaborée avec le concours des services régionaux et des services académiques, incarne cette double exigence : traduire les priorités nationales et leur donner une déclinaison concrète dans les territoires.

La méthodologie de construction et de mise à jour de la feuille de route régionale

La feuille de route vise à fixer les grandes priorités régionales en alignement avec les politiques prioritaires du gouvernement (PPG), ainsi qu'à définir les politiques prioritaires régionales (PPR) spécifiques, notamment pour les services régionaux qui ne portent pas directement de PPG. Elle met en avant les priorités majeures des services régionaux, et non l'intégralité de leurs activités.

La feuille de route est le fruit d'un travail collaboratif et structuré initié à l'automne 2023. Elle a été élaborée en étroite collaboration avec les équipes des services régionaux (SRA) et inter-académiques (SIA) afin de garantir la cohérence et le sens des actions menées. La méthode de travail repose sur la transversalité, le décloisonnement et la co-construction avec l'ensemble des acteurs de la région académique Nouvelle-Aquitaine.



Jean-Marc HUART

Recteur de l'académie de Bordeaux
Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Chancelier des universités

Sa mise à jour, par les équipes régionales, s'inscrit dans un processus d'amélioration continue annuel et a fait l'objet d'une validation collégiale par l'ensemble des recteurs et secrétaires généraux en CoRéA le 17 octobre 2025.

SOMMAIRE

AMBITION 1

UNE RÉGION ACADÉMIQUE
QUI ACCOMPAGNE LES PARCOURS
DE TOUS LES JEUNES

p. 05



LES AXES

p. 05/13

- ✓ Éduquer à l'orientation au collège et au lycée
- ✓ Favoriser l'ambition des jeunes, l'égalité des chances et le développement des compétences psycho-sociales
- ✓ Garantir un parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC) pour chaque jeune
- ✓ Contribuer à former des citoyens ouverts sur le monde et l'Europe
- ✓ Développer une culture de l'engagement et participer à l'accompagnement et au soutien des acteurs de la vie associative
- ✓ Consolider la continuité éducative au travers d'une offre éducative périscolaire et extrascolaire de qualité dans un cadre sécurisé

AMBITION 2

UNE RÉGION ACADÉMIQUE
ATTENTIVE AU BIEN-ÊTRE
DES JEUNES

p. 15



LES AXES

p. 15/20

- ✓ Renforcer la place du sport comme vecteur de cohésion sociale et territoriale, comme facteur de santé et d'égalité filles-garçons
- ✓ S'engager dans la transition écologique pour un développement soutenable
- ✓ Soutenir les conditions d'études, d'engagement et travail des étudiants en accompagnant et coordonnant les initiatives des opérateurs

AMBITION 3

UNE RÉGION ACADÉMIQUE
QUI CONCOURT À ÉLEVER
LE NIVEAU DES JEUNES ET
FAVORISE LA POURSUITE D'ÉTUDES
ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

p. 21



LES AXES

p. 21/24

- ✓ Promouvoir une offre de formations qui concourt à l'amélioration du niveau de qualification et en meilleure adéquation avec les métiers d'avenir afin de renforcer l'insertion sociale, professionnelle et citoyenne
- ✓ Accompagner le développement de l'enseignement supérieur dans les territoires afin de dynamiser la continuité entre l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur
- ✓ Former des citoyens éclairés et responsables à l'ère de l'intelligence artificielle

AMBITION 4

UNE RÉGION ACADÉMIQUE
PLEINEMENT EN PRISE AVEC
SON ÉCOSYSTÈME

p. 25



LES AXES

p. 25/32

- ✓ Poursuivre le travail collaboratif avec les académies dans une logique de co-construction et d'offre de service enrichie
- ✓ Soutenir une recherche dynamique au service de la connaissance et de l'innovation en favorisant les partenariats
- ✓ Mettre en cohérence les politiques prioritaires gouvernementales et régionales aux côtés de nos partenaires locaux
- ✓ Renforcer les relations avec nos partenaires institutionnels, associatifs et étrangers

AMBITION 5

UNE RÉGION ACADÉMIQUE
FACILITANTE, INNOVANTE
ET AGILE

p. 33



LES AXES

p. 33/35

- ✓ Optimiser et développer nos ressources au service de la stratégie
- ✓ Participer à l'Europe de l'Éducation : innovation et amélioration des systèmes éducatifs par l'observation et la comparaison avec d'autres systèmes éducatifs



AMBITION 1

**UNE RÉGION ACADÉMIQUE
QUI ACCOMPAGNE
LES PARCOURS DE TOUS
LES JEUNES**



AXE STRATÉGIQUE

Éduquer à l'orientation au collège et au lycée

RENFORCER LE PILOTAGE EN ÉTABLISSEMENT

- Favoriser une culture commune de la lecture des données (indicateurs de parcours des élèves pour évaluer les actions dans une démarche d'amélioration continue).
- Consolider la structuration du parcours Avenir dans chaque établissement (plan pluriannuel d'éducation à l'orientation)

FAIRE DÉCOUVRIR LES MÉTIERS ET L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

- Poursuivre les collaborations avec le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine pour accompagner le déploiement des actions au plus près des territoires
- Renforcer les partenariats avec les acteurs économiques dans le cadre de la relation éducation-économie afin de développer les ressources mises à disposition des établissements (actions proposées par les partenaires, outils de communication, événements ...)
- Accentuer les partenariats avec les acteurs associatifs
- Accompagner la transformation des salons d'information et d'orientation

CONSOLIDER LA CONTINUITÉ SCOLAIRE/ SUPÉRIEUR

- Renforcer les collaborations avec les établissements d'enseignement supérieur pour développer des indicateurs partagés de suivi de parcours et de réussite
- Poursuivre les collaborations avec l'enseignement supérieur pour favoriser les continuités pédagogiques (journées d'information et d'échange, immersions, etc.)
- Accentuer les dynamiques entre les lycées pour mieux accompagner les parcours des bacheliers professionnels en BTS et assurer la mise en œuvre du parcours de consolidation

ASSURER UNE DIFFUSION EFFICACE DES RESSOURCES AU PLUS PRÈS DES ÉLÈVES ET DE LEUR FAMILLE

- Former les personnels pour renforcer l'accompagnement des élèves à la construction de leur parcours d'orientation
- Déployer la plateforme Avenir(s) dans chaque établissement
- Poursuivre les actions engagées dans la cadre des Conseils Académiques de la Vie Lycéenne (CAVL)



AXE STRATÉGIQUE

Favoriser l'ambition des jeunes, l'égalité des chances et le développement des compétences psycho-sociales

OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES DANS LES CHOIX DE PARCOURS D'ORIENTATION

- Assurer l'accompagnement des élèves au plus près des territoires et favoriser les mobilités (lutter contre les déterminismes sociaux et territoriaux - Poursuivre le développement des cordées de la réussite, promouvoir les internats d'excellence avec le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine)
- Favoriser l'ambition des élèves par la diversification de leurs choix, du collège à l'enseignement supérieur
- Renforcer l'égalité filles-garçons (lutter contre les déterminismes de genres dans les parcours et les choix d'orientation - valoriser les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques)
- Favoriser les passerelles entre les voies et la mixité des parcours professionnels
- Promouvoir et valoriser les mobilités européennes individuelles des jeunes avec l'acquisition de compétences comportementales transversales.

DÉPLOYER UNE POLITIQUE ACTIVE EN MATIÈRE DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE POUR RÉDUIRE LE NOMBRE D'ÉLÈVES EN SITUATION DE DÉCROCHAGE

- Accompagner les acteurs et renforcer la dynamique des réseaux (pilotage de FOQUALE, formation des référents, travail partenarial des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs)
- Développer le mentorat (renforcer les liens avec les acteurs associatifs, travailler avec les bureaux des entreprises et les acteurs économiques, former les responsables des bureaux des entreprises et les équipes de direction des lycées professionnels)
- Sécuriser les parcours (passerelles, parcours aménagé de formation initiale, parcours aménagé de formation initiale tous droits ouverts, suivi et accompagnement à l'insertion en lien avec les services de l'emploi)
- S'appuyer sur la mobilité européenne pour remobiliser les jeunes dans leur parcours scolaire et leur projet professionnel

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES PSYCHO-SOCIALES

- Renforcer la formation des personnels autour de la posture professionnelle et de son impact sur les prises en charges pédagogique, éducative et sociale des jeunes et le bien-être de tous
- Apprendre à développer les compétences psycho-sociales des jeunes (confiance en soi, sens du collectif, etc.) pour une meilleure réussite scolaire
- Développer les compétences psychosociales dans un continuum des temps de l'enfant, en particulier par une meilleure articulation des actions engagées dans les accueils collectifs de mineurs (ACM) et le temps scolaire



AXE STRATÉGIQUE

Garantir un parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC) pour chaque jeune

CONSOLIDER LE TAUX DE COUVERTURE DE L'EAC ET GARANTIR L'ÉQUITÉ TERRITORIALE

- Piloter la poursuite du 100% EAC à partir de l'analyse régulière des principaux indicateurs délivrés par ADAGE aux différents niveaux de territoire (circonscriptions, communautés de communes, départements, académies, région académique).
- Poursuivre le travail concerté avec la Drac et les collectivités territoriales pour mutualiser informations, expertises, et optimiser les moyens.
- Mettre en œuvre les travaux menés au sein du Groupe Territorial Technique de l'EAC (G2TEAC) ou dans le cadre des contrats de territoire EAC (CTEAC).

GARANTIR LA QUALITÉ PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE DES ACTIONS D'EAC

- Proposer à la communauté scolaire des dispositifs reposant sur les trois piliers de l'EAC et contribuant à l'apprentissage des fondamentaux et au développement des compétences du socle dans leur grande diversité.
- Accompagner les acteurs de l'EAC (enseignants, personnels de direction et intervenants artistiques, scientifique ou culturels) dans la co-construction et l'animation de projets reposant sur les trois piliers de l'EAC et contribuant à l'apprentissage des fondamentaux et au développement des compétences du socle dans leur grande diversité.
- Veiller à la qualité des intervenants référencés dans ADAGE et sur le pass Culture.

FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS D'EAC QUI, DANS UNE PERSPECTIVE ÉLARGIE, CONTRIBUENT À LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN, AU MIEUX VIVRE ENSEMBLE, À LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET À L'OUVERTURE AU MONDE

- Mettre en valeur pour l'ensemble la contribution de l'EAC à l'épanouissement personnel des élèves, au climat scolaire et à l'enrichissement des autres parcours éducatifs.
- Permettre aux élèves de mieux s'approprier leur parcours EAC ; notamment en s'appuyant sur l'outil d'attestation de parcours proposé par ADAGE.
- Préconiser d'associer davantage les conseils de vie collégienne (CVC) et les conseils de vie lycéenne (CVL) dans la politique EAC des établissements.
- Articuler les temps de vie scolaires, périscolaires et extrascolaires en encourageant les liens entre acteurs éducatifs et acteurs culturels d'un même territoire.





Garantir un parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC) pour chaque jeune

- Repérer et soutenir, grâce aux outils fournis par ADAGE, les classes et/ou les niveaux les moins touchés par l'EAC dans l'établissement.
- Instaurer une hiérarchisation qualitative des pré réservations.
- Prendre appui sur les consolidations d'indicateurs académiques fournis par la SAS pass Culture.

- Préconiser l'explicitation auprès des familles de l'enjeu de l'EAC dans la réussite des élèves.
- Rendre le parcours EAC visible à toutes les étapes de leur orientation grâce à l'attestation de parcours fournie.

- Proposer des actions de formation permettant de mieux faire envisager l'EAC dans chacune de ses dimensions et selon les différents cadres d'intervention.
- Renforcer et dynamiser le réseau des référents culture
- Étendre certaines actions de formation à l'enseignement privé sous contrat et aux partenaires de l'École.



**AXE STRATÉGIQUE**

Contribuer à former des citoyens ouverts sur le monde et l'Europe

FAIRE VIVRE LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

- Expliciter et faire connaître les concepts et enjeux de la citoyenneté européenne
- Favoriser le développement de projets qui intègrent la dimension citoyenneté européenne pour tous les jeunes

IMPULSER LA MOBILITÉ ENTRANTE ET SORTANTE DES JEUNES

- Accompagner les établissements dans l'internationalisation des parcours des apprenants notamment par la mobilisation du programme Erasmus +
- Mettre en œuvre les réformes de la voie générale et professionnelle sur la reconnaissance de mobilité à l'étranger pour les apprenants
- S'inscrire dans les actions du CoReMob et en assurer le pilotage interministériel
- Appuyer le plan langues vivantes de chaque académie
- Faire connaître et accompagner les projets de missions de service civique à l'Europe et à l'International

PROMOUVOIR LES COMPÉTENCES ACQUISES DANS LES PROJETS, EXPÉRIENCES DE MOBILITÉ ET ENGAGEMENT INTERNATIONAL

- Valoriser par des outils européens et institutionnels les compétences acquises en mobilité et les projets d'ouverture européenne et internationale (OEI)
- Mieux faire connaître les opportunités de l'OEI aux établissements
- Organiser des événements en lien avec le calendrier européen



**AXE STRATÉGIQUE**

Développer une culture de l'engagement et participer à l'accompagnement et au soutien des acteurs de la vie associative

FAVORISER L'ENGAGEMENT CIVIQUE DES JEUNES

- Piloter la dotation régionale des postes de service civique dans le respect des objectifs quantitatifs fixés par l'Agence et des objectifs qualitatifs d'amélioration du taux de réalisation en contrats d'engagement
- Améliorer l'information des jeunes sur l'existence et les opportunités du SC par l'organisation d'événements locaux, la mobilisation des structures de l'éducation formelle (EPL, IO) et non formelle, et la participation aux événements type Salons de l'Etudiant
- Soutenir l'accompagnement des jeunes par un renforcement de la formation de tuteurs au niveau régional
- Rendre plus lisible et valoriser la diversité de l'offre régionale de formation civique et citoyenne des volontaires par la création d'une plateforme régionale
- Développer le service civique en lien avec les priorités nationales comme le service civique écologique ou à dimension internationale et soutenir les initiatives locales, notamment en lien avec les Service Départementaux Jeunesse, Engagement et Sport (SDJES), les autres services de l'Etat, les collectivités et les partenaires associatifs
- Rechercher des solutions de sécurisation des emplois du secteur associatif « tête de réseau » comme relais des programmes jeunesse sur les territoires
- Soutenir et accompagner les coordinations régionales co-animées avec le secteur associatif
- Renforcer le travail partenarial avec les structures qui accueillent des MIG (Missions d'Intérêt général) notamment les collectivités territoriales

SOUTENIR LES PROJETS ET LES ACTEURS « JEUNESSE ET ÉDUCATION POPULAIRE » EN ACCOMPAGNANT LES TERRITOIRES CIBLÉS

- Améliorer le ciblage des crédits Jeunesse et Education Populaire « JEP » vers les territoires prioritaires et les territoires peu pourvus en matière de relais locaux (territoires éducatifs ruraux, cités éducatives et quartiers prioritaires de la politique de la ville, territoires carencés)
- Mobiliser des outils de cartographie

FAVORISER L'ACCÈS À L'INFORMATION ET AUX DROITS ET À L'AUTONOMIE DES JEUNES ET OPTIMISER LES LEVIERS DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DE L'ÉCOLE EN DÉVELOPPANT LE MENTORAT

- Soutenir et accompagner le développement du réseau Information jeunesse (IJ) dans la région et tout particulièrement dans les zones blanches du dispositif
- Déployer la Boussole des jeunes dans chaque département
- Accroître le travail en partenariat des associations du mentorat





AXE STRATÉGIQUE

Développer une culture de l'engagement et participer à l'accompagnement et au soutien des acteurs de la vie associative

MIEUX PARTAGER L'INFORMATION AVEC LES ACTEURS ASSOCIATIFS, DANS LE CADRE DE LA CHARTE DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- Utiliser les instances de gouvernance territoriales pour partager et consulter les acteurs associatifs sur le déploiement des politiques publiques (CoReMob, Comité de coordination régionale du service civique, charte des engagements réciproques État-Région-Mouvement associatif, Conférence Régionale du Sport, ...)
- Soutenir les têtes de réseau associatives dans leur rôle de diffusion d'information vers les réseaux associatifs

PILOTER LE LABEL CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ LEAD - PROJET VOLONTARIAT EUROPÉEN EN RANA

- Déployer le projet auprès des établissements ayant obtenu le label d'accueil
- Promouvoir la mobilité sortante des jeunes néo-aquitains
- Élargir le nombre d'établissements d'accueil
- Impliquer le CoReMob et nos partenaires étrangers



**AXE STRATÉGIQUE**

Consolider la continuité éducative au travers d'une offre éducative périscolaire et extra-scolaire de qualité dans un cadre sécurisé

PRENDRE EN COMPTE LES ORIENTATIONS DU PLAN RURALITÉ NOTAMMENT LES INTERNATS D'EXCELLENCE

- Sécuriser et valoriser le recrutement des internes via une actualisation du catalogue, une communication ciblée, une intégration dans les parcours d'orientation et une valorisation des internats en territoires ruraux
- Accompagner la mise en œuvre des projets éducatifs en soutenant les équipes éducatives et en développant les partenariats locaux en articulation avec les Territoires Éducatifs Ruraux, les cordées de la réussite et le mentorat
- Développer les compétences et les collectifs de travail par l'organisation d'un séminaire régional, par la formation des acteurs via les plans académiques de formation et par la mutualisation des pratiques entre internats d'excellence
- Suivre, évaluer et valoriser les parcours via tableau de bord et la valorisation des réussites et des innovations pédagogiques

CIBLER LES POPULATIONS RELEVANT DES CITÉS ÉDUCATIVES ET DES TERRITOIRES ÉDUCATIFS RURAUX

- Mobiliser, en lien avec les établissements scolaires, les projets éducatifs territoriaux (PEDT), les colos apprenantes et l'ensemble des dispositifs relevant de la continuité éducative pour accompagner le développement de politiques éducatives concertées sur ces territoires
- Mettre en place un système de partage d'informations fiables au niveau régional sur les cités éducatives et les territoires éducatifs ruraux

METTRE EN COHÉRENCE DES SOURCES DE FINANCEMENT PÉRISCOLAIRE

- Soutenir un rapprochement, entre chaque département, entre les conventions PEDT et les conventions territoriales globales des CAF

**AXE STRATÉGIQUE**

Consolider la continuité éducative au travers d'une offre éducative périscolaire et extra-scolaire de qualité dans un cadre sécurisé

AMÉLIORER LA QUALITÉ ÉDUCATIVE DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

.....

- Améliorer l'articulation entre les différents dispositifs et politiques publiques en lien avec la continuité éducative dans chaque territoire
- Optimiser la compréhension de l'écosystème des ACM : SDJES, organisateurs, communauté éducative et organismes de formation
- Mettre en cohérence l'offre de formation de l'ensemble de la communauté éducative : enseignants, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), directeurs et animateurs d'accueils collectifs de mineurs (ACM) par territoire
- Renforcer l'articulation entre PEDT (Code de l'Education), Plan Mercredi, Projet éducatif des organisateurs d'ACM (Code de l'action sociale et des familles), projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur
- Vérifier la qualité éducative des accueils collectifs de mineurs par les contrôles sur place et sur pièces, ainsi que les visites d'accompagnement



AMBITION 2

**UNE RÉGION ACADÉMIQUE
ATTENTIVE AU BIEN-ÊTRE
DES JEUNES**



AXE STRATÉGIQUE

Renforcer la place du sport comme vecteur de cohésion sociale et territoriale, comme facteur de santé et d'égalité filles-garçons

RENFORCER LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE À L'ÉCOLE EN COMPLÉMENT DE L'EPS

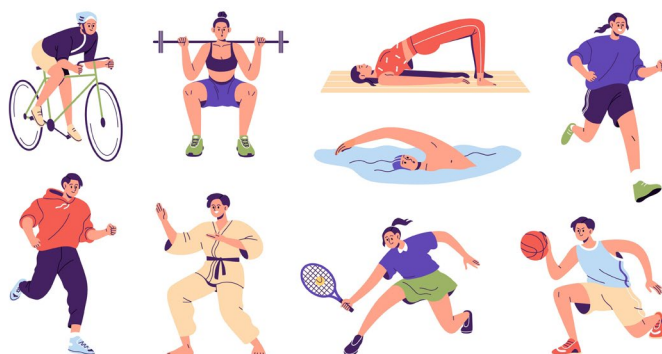
- Assurer la pérennisation du dispositif « 30mn APQ » **PPG**
- Renforcer l'activité physique au sein des établissements du 2nd degré en conventionnant avec le Mouvement sportif et en travaillant avec les collectivités locales
- Développer les sections sportives scolaires à vocation santé (public cible)

DÉVELOPPER DES ESPACES ADAPTÉS ET SÉCURISÉS DE PRATIQUE SPORTIVE

- Mettre en œuvre le plan régional d'inspection et de contrôle des activités relatives aux politiques publiques du champ JES
- Renforcer le plan régional d'inspection et de contrôle des activités relatives aux politiques publiques du champ JES
- Ouvrir les équipements scolaires aux associations sportives

RENFORCER LA PRATIQUE SPORTIVE POUR LE PLUS GRAND NOMBRE

- Renforcer l'utilité sociale du sport en lien avec les dispositifs de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et de la vie étudiante (30 APQ, G 2024, SN-SRAV, Label G2030)
- Généraliser le déploiement d'initiatives sport-santé et de maisons sport-santé (MSS) dans le supérieur





AXE STRATÉGIQUE

Renforcer la place du sport comme vecteur de cohésion sociale et territoriale, comme facteur de santé et d'égalité filles-garçons

OPTIMISER LA COMPRÉHENSION DE LA GOUVERNANCE DE L'ÉCOSYSTÈME SPORTIF : DRAJES, CORPS D'INSPECTION, SDJES, CREPS, CLUBS, UNSS, UNSP, SUAPS

- « Ouvrir les portes » de la Conférence régionale du sport (CRDS) en élargissant les invitations aux temps protocolaires (Assemblée plénière notamment)
- Communiquer davantage sur les travaux et actions menés dans le cadre de la CRDS pour favoriser la connaissance et la compréhension de cet écosystème (en interne et en externe)

MISE EN RELATION DES MÉTIERS DU SPORT : VALORISER LES DIFFÉRENTES VOIES D'ACCÈS AUX PROFESSIONS D'ÉDUCATEUR SPORTIF ET ACCOMPAGNER LES PARCOURS PROFESSIONNELS

- Mener des actions volontaires en matière d'égalité filles-garçons
- Prendre en compte les orientations du comité de filière sport-animation en matière d'offre de formation



S'engager dans la transition écologique pour un développement soutenable

METTRE EN ŒUVRE UN AMBITIEUX PLAN DE TRANSITION IMPLIQUANT LES ACADÉMIES, LES PERSONNELS ET LES USAGERS EN CONTRIBUANT AUX OBJECTIFS DE LA COP NOUVELLE-AQUITAINE

- Limiter les déplacements
- Favoriser les mobilités à l'étranger écoresponsables
- Développer les achats durables
- Atteindre la sobriété numérique
- Diminuer notre consommation énergétique

CONTRIBUER À LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE DANS LE CADRE DES ODD

- Faire prendre conscience de l'importance de développer l'éducation à la citoyenneté européenne et à la solidarité internationale (ECSI) et la prise en compte des ODD dans les projets européens et internationaux des établissements en s'appuyant sur le CoReMob
- Favoriser la mise en réseau / les liens partenariaux du local à l'international

DÉFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE IMMOBILIÈRE AU CŒUR DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Améliorer la qualité de vie au travail tout en mettant en œuvre la transition énergétique bâtementaire
- Anticiper les nouveaux usages
- Être acteur de l'effort de rationalisation de l'occupation des espaces

SENSIBILISER ET FORMER LES CADRES AUX ENJEUX DE TRANSITION VIA L'OFFRE DE FORMATION DU SIA-FPE



AXE STRATÉGIQUE

Soutenir les établissements d'enseignement supérieur pour faire du bien-être et de la vie étudiante des facteurs de réussite

VEILLER À LA RÉALISATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT

- Échanger de façon régulière avec les établissements pour apprécier l'avancée des priorités fixées dans leurs schémas directeurs (dialogue autour des contrats d'objectifs, de moyens et de performance)

AUGMENTER L'OFFRE DE LOGEMENT POUR LES ÉTUDIANTS PPG

- Développer massivement l'offre de logement étudiant à vocation sociale sur la métropole bordelaise, en déclinaison de la convention partenariale et opérationnelle avec la Région, Bordeaux Métropole, le CROUS et la fédération des HLM de Gironde
- Mobiliser le foncier universitaire appartenant à l'État au bénéfice de projets de résidence étudiante à vocation sociale
- Promouvoir les opérations innovantes (transformation de bureaux, constructions modulaires, résidences réversibles, ...)

SOUTENIR LES CONDITIONS D'ÉTUDES, D'ENGAGEMENT ET TRAVAIL DES ÉTUDIANTS EN ACCOMPAGNANT ET COORDONNANT LES INITIATIVES DES OPÉRATEURS

- Renforcer la coordination de l'action des CROUS et de établissements sur les campus
- Valoriser les dispositifs d'aide et d'accompagnement des étudiants notamment par le site internet « Mes aides étudiantes », développé par la région académique. Informer les familles très en amont de Parcoursup
- Favoriser les bonnes pratiques des opérateurs de vie étudiante, notamment lors des commissions territoriales CVEC, menées par la région académique
- Optimiser l'utilisation de la CVEC pour le plus grand bénéfice des étudiants : demander aux établissements présentant un niveau de reliquats significatif, un plan pluriannuel de résorption des reliquats (2 universités concernées en Nouvelle-Aquitaine)
- Faciliter l'accès à la restauration à tarif modéré sur tout le territoire (accompagnement loi Lévi)
- Mettre en place le comité stratégique régional sur le service sanitaire des étudiants en santé et identifier les actions structurantes en faveur de la santé mentale des étudiants et des lycéens en EPLE (pour les valoriser, voire les déployer à plus grande échelle dans un second temps)
- Expérimenter avec une université pilote, le déploiement d'une enquête sur la pratique sportive des étudiants pour renforcer la stratégie de l'université en matière d'offre et de projets partenariaux sport-santé
- Subventionner les projets immobiliers portés par les établissements de l'ESR (CPER 21-27, plan de relance, plans résilience 1 et 2, transition environnementale 2024-2025)





Soutenir les établissements d'enseignement supérieur pour faire du bien-être et de la vie étudiante des facteurs de réussite

GARANTIR LA PLEINE APPLICATION RÉGIONALE DU PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES ET DE LA LOI RELATIVE À LA LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

.....

Lutter contre les VSS

- S'assurer du bon fonctionnement des cellules d'écoute et de signalement dans les établissements d'enseignement supérieur et les CROUS : recenser le nombre de signalements qui concernent les VSS et identifier les suites qui y ont été données
- S'assurer de la formation et de la sensibilisation de l'ensemble des personnels et étudiants
- Valoriser les initiatives des établissements et favoriser les bonnes pratiques, notamment dans des ateliers réunissant les acteurs des établissements et des CROUS dans le cadre d'un atelier VSS annuel.
- Animer un pool d'enquêteurs pour la conduite des enquêtes administratives et mettre en œuvre le protocole RANA : organiser une réunion par an et communiquer régulièrement sur l'actualité juridique à destination des membres du pool
- Pérenniser la signature de conventions de partenariat entre les établissements et les parquets : appuyer les établissements dans leurs démarches (conseiller les établissements, développer les contacts avec les parquets).

Lutter contre le racisme et l'antisémitisme

- S'assurer de la mise en place obligatoire dans chaque établissement d'une mission « égalité et diversité » dotée d'un référent dédié à l'antisémitisme et au racisme
- Veiller au déploiement systématique d'un dispositif de signalement des actes antisémitismes, racistes, de violence, de discrimination et de haine au sein des missions « égalité et diversité »
- Veiller et accompagner les établissements, en tant que de besoin, dans la mise en place des formations obligatoires à destination des élus étudiants
- Accompagner la création des sections disciplinaires académiques en lien avec la juridiction administrative et les établissements



AMBITION 3

**UNE RÉGION ACADÉMIQUE
QUI CONCOURT À ÉLEVER
LE NIVEAU DES JEUNES ET
FAVORISE LA POURSUITE D'ÉTUDES
ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE**



AXE STRATÉGIQUE

Promouvoir une offre de formations qui concourt à l'amélioration du niveau de qualification et en meilleure adéquation avec les métiers d'avenir afin de renforcer l'insertion sociale, professionnelle et citoyenne

FAIRE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLE, INITIALE ET CONTINUE ET DE L'APPRENTISSAGE DES PARCOURS DE RÉUSSITE

- Proposer une offre de formation évolutive qui favorise l'insertion professionnelle et les poursuites d'étude, en étroite interaction avec le Conseil régional et le monde économique et professionnel
- Promouvoir un lycée professionnel tourné vers son territoire et les entreprises pour favoriser l'insertion des jeunes
- Améliorer l'efficacité du système de formation avec la mise en réseau des établissements sur le territoire - label, comités locaux école-entreprise (CLEE), campus des métiers et des qualifications (CMQ) et les mutualisations de plateaux techniques notamment.
- Sécuriser les parcours des élèves, au sein du lycée professionnel (mixité d'apprenants scolaires/ apprentis, réorientation, accompagnement des besoins particuliers) et vers l'enseignement supérieur
- Promouvoir et sécuriser la formation continue pour adultes et plus largement la formation tout au long de la vie en accompagnant, avec les GIP, les organismes de formation dans les académies (installation d'une mission d'audit régionale coordonnée par le SRA-FPICA).
- Soutenir l'internationalisation des parcours professionnels sous statut scolaire et en apprentissage

IMPULSER UNE CARTE DES FORMATIONS SCOLAIRES EN COHÉRENCE AVEC LES FORMATIONS DU SUPÉRIEUR ET QUI GARANTIT L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DES OPPORTUNITÉS D'ÉTUDES À CHAQUE ÉLÈVE ET ÉTUDIANT EN NOUVELLE-AQUITAINE

- Participer à la construction d'une GPEC de la Nation
- Proposer une offre de formation évolutive et garante de parcours de réussite en s'appuyant entre autres sur le premier volet des contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) qui intégreront des objectifs de réussite
- Favoriser une offre de formations du supérieur qui garantit et facilite une transition réussie entre le lycée et l'enseignement supérieur
- Réaliser une cartographie évolutive de l'offre de formations pluriannuelle, plus ancrée dans les besoins du territoire

ASSURER LA MISE EN PLACE DE LA RÉFORME DE LA FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

- Installer des gouvernances régionale et académique : lancement de 3 directoires académiques et de l'observatoire régional
- Élaborer la cartographie régionale de l'offre de formation licence professorat des écoles et master enseignement éducation (LPE et M2E) en concertation avec les établissements d'enseignement supérieur et les 3 académies
- Mettre en place de bases données partagées à l'échelon régional (gestion des formations à faibles effectifs, répartition des quotités d'enseignement)



Accompagner le développement de l'enseignement supérieur dans les territoires afin de dynamiser la continuité entre l'enseignement scolaire et le supérieur

ASSURER UN DIALOGUE PERMANENT AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DU SUPÉRIEUR SUR L'ÉVOLUTION DES CAPACITÉS D'ACCUEIL EN LICENCE ET EN MASTER

- Produire des outils de pilotage efficaces sur la liaison « lycée/supérieur » notamment dans le cadre de l'autonomie renforcée des universités.
- Poursuivre le dialogue avec les universités sur les capacités d'accueil.
- Renforcer les collaborations avec les établissements d'enseignement supérieur pour développer des indicateurs partagés de suivi de parcours et de réussite des jeunes





Former des citoyens éclairés et responsables à l'ère de l'intelligence artificielle

DÉVELOPPER DES USAGES NUMÉRIQUES POUR QUE TOUS LES ÉLÈVES PUISSENT MIEUX APPRENDRE

- Former les cadres, les enseignants, et les personnels des unités d'enseignement pour mobiliser les plus-values du numérique dans les apprentissages (évaluer, animer, différencier, etc.), en intégrant les apports des IA dans le champ éducatif et les conditions d'un usage raisonné du numérique.
- Mobiliser le numérique pour mieux adapter les apprentissages aux besoins des élèves, en s'appuyant notamment sur des outils d'IA, tout en veillant à l'équité d'accès et à la protection des données.
- Favoriser l'usage des plateformes numériques européennes (European School Education Platform (ESEP), eTwinning, TéléTandem)

ENCOURAGER LA CITOYENNETÉ ET LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

- Consolider les compétences, la culture et la citoyenneté numériques des élèves et les accompagner tout au long de leur scolarité. Sont incluses la sobriété numérique, la cybersécurité, les usages responsables, et une éducation explicite aux IA génératives (compréhension, limites, biais, éthique, ...).
- Contribuer à mieux orienter les élèves vers les métiers du numérique, en particulier en luttant contre les déterminismes de genre.
- Développer la citoyenneté et les compétences numériques transversales des enseignants et des cadres, incluant la compréhension des enjeux des IA éducatives (sociaux, environnementaux, ...) et leur impact sur les pratiques professionnelles.
- Accompagner, à l'ère de l'intelligence artificielle, la parentalité numérique, et sensibiliser au bon usage des écrans.
- Promouvoir le droit à la déconnexion dans l'ensemble de la communauté éducative, afin de préserver le bien-être et l'équilibre des personnels comme des élèves.

CONSOLIDER LE PILOTAGE PARTENARIAL DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

- Structurer en Nouvelle-Aquitaine un écosystème régional engagé au service d'une politique publique partagée
- Favoriser le développement de territoires d'innovation numériques avec les opérateurs, les universités et les laboratoires de recherche (IA, XR, données éducatives), en veillant à l'évaluation des plus-values pédagogiques et au respect des cadres nationaux.
- Accompagner les cadres dans le pilotage du numérique éducatif (à l'échelle départementale, locale, ou de l'établissement), en mettant à disposition des outils d'aide à la décision, mais dans le respect des principes d'éthique et de souveraineté européenne.



AMBITION 4

**UNE RÉGION ACADÉMIQUE
PLEINEMENT EN PRISE
AVEC SON ÉCOSYSTÈME**



Poursuivre le travail collaboratif avec les académies dans une logique de co-construction et d'offre de service enrichie

POURSUIVRE ET DÉVELOPPER LA COORDINATION SUR LES SUJETS D'INTÉRÊT COMMUN INTERACADÉMIQUES

(lutte contre le harcèlement et les discriminations, inclusion, CAVL, santé, Égalité filles-garçons, développement durable, etc.)

CONSTRUIRE DES PROJETS DE SERVICE ATTENTIFS AUX ÉCHELONS DE SUBSIDIARITÉ

CONSOLIDER UN PÔLE D'INGÉNIERIE DE FORMATION INTERACADÉMIQUE EXPERT ET DE FORMATION DE FORMATEURS



Soutenir une recherche dynamique au service de la connaissance et de l'innovation en favorisant les partenariats

ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE DES PÔLES UNIVERSITAIRES D'INNOVATION (PUI) ET AUTRES INITIATIVES AU SERVICE DE L'INNOVATION SUR L'ESPACE RÉGIONAL

- Veiller à la construction et à la structuration de chaque PUI, et également des projets des autres sites ESR néo-aquitains non labellisés PUI, capables de garantir le travail collectif des différents partenaires (universités, organismes de recherche, les sociétés d'accélération du transfert de technologies)
- S'assurer du renforcement de l'acculturation des chercheurs et enseignants-chercheurs à l'innovation pour qu'ils puissent devenir des acteurs de la valorisation en les sensibilisant notamment aux enjeux des filières socio-économiques régionales
- Accompagner l'intensification de la recherche partenariale en utilisant les leviers que sont les appels à projets nationaux de l'Agence Nationale de Recherche (ANR) (PRCE, LabCom, Chaire Industrielle), les projets portés par les institut de recherche technique (IRT) et institut pour la transition technologique (ITE) ainsi que les opportunités de projets directs avec le monde socio-économique
- Inciter à un suivi efficace de l'impact socio-économique des innovations produites par les différents écosystèmes

FAVORISER LES SYNERGIES ENTRE LES ACTEURS DE L'ÉCOSYSTEME RÉGIONAL

- S'assurer que le dialogue entre universités, organismes nationaux de recherche (ONR) et collectivités permet un alignement des stratégies de chacun
- Intégrer la dynamique PSGAR, portée par la région, pour s'assurer de l'alignement entre les priorités des universités et les priorités régionales

ACCROITRE LA LISIBILITÉ, L'EFFICIENCE ET LA COMPÉTITIVITÉ DE LA RECHERCHE RÉGIONALE

- Consolider les données pour réactualiser la cartographie recherche de la région, avec l'appui de la direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI)
- Soutenir la continuité des projets Science Avec et Pour la Société (SAPS) au-delà des financements initiaux et articuler ces initiatives avec les actions de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI)
- Poursuivre la simplification de la gestion des unités mixtes de recherche en généralisant les mandats de gestion et de valorisation.



Soutenir une recherche dynamique au service de la connaissance et de l'innovation en favorisant les partenariats

INCITER LES ACTEURS DE L'ESRI À AMÉLIORER LA PARTICIPATION FRANÇAISE AUX DISPOSITIFS EUROPÉENS DE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE

- Mettre en place, en concertation avec le conseil régional, un « comité de liaison Europe » pour assurer la coordination et la mobilisation de l'ensemble des acteurs de de l'ESRI en région académique et améliorer l'efficacité globale du montage de projets européens
- Organiser les services d'appui pour simplifier l'accès à l'information, assurer une veille thématique, et améliorer l'efficacité globale du soutien au montage de projets. Les programmes ASDESR portés par les établissements ESR sont de belles opportunités pour atteindre cet objectif
- Développer l'appétence des chercheurs et des enseignants-chercheurs pour les programmes européens Horizon Europe, et encourager les meilleurs éléments à concourir sur les programmes ERC
- Encourager les partenariats avec des acteurs non académiques afin de porter des projets innovants dans le cadre des programmes EIC (Conseil Européen de l'Innovation)

ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN PUISSANCE DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES DANS LE DOMAINE DE L'INFORMATION STRATÉGIQUE ET DE LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

- Veiller à une plus large sensibilisation des personnels (administratifs, chercheurs, enseignants-chercheurs, post-doctorants, doctorants, etc.) des établissements ESR aux enjeux en matière d'information stratégique et de sécurité économique
- Promouvoir le dialogue et faciliter les échanges entre les établissements ESR et les services déconcentrés de l'État en charge de ces questions (délégué à l'information stratégique et à la sécurité économique, direction zonale de la sécurité intérieure, direction du renseignement et de la sécurité de la défense, ...) sur chaque site néo-aquitain
- Accompagner et soutenir la mise en place de zones à régime restrictif (ZRR) au sein des unités de recherche dont les activités de recherche ou de production sont considérées comme stratégiques et/ou sensibles pour la nation (protection du potentiel scientifique et technique de la nation)

PROMOUVOIR LE DOCTORAT

- Contribuer à mieux valoriser les atouts du doctorat pour renforcer l'intensité scientifique et technologique au sein des PME/ETI
- Favoriser le déploiement des conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) dans le cadre des objectifs fixés par la loi de programmation de la recherche



AXE STRATÉGIQUE

Mettre en cohérence les politiques prioritaires gouvernementales et régionales aux côtés de nos partenaires locaux

POURSUIVRE UN PARTENARIAT FORT ET PRIVILÉGIÉ AVEC LA COLLECTIVITÉ RÉGIONALE

- Consolider une comitologie régulière entre les deux institutions
- Piloter la convention cadre pour renforcer les liens avec la région
- Promouvoir l'installation d'une instance de coordination régionale partagée (RANA/CRNA) autour des enjeux ESR en Nouvelle-Aquitaine

ACCOMPAGNER LES UNIVERSITÉS DANS LA MISE EN PLACE DES COMP

- Dresser des diagnostics territoriaux partagés et accompagner les universités dans la formalisation de leur stratégie
- Suivre annuellement les objectifs définis et leur cohérence avec les trajectoires financières correspondantes
- Lancer des groupes de travail inter-universités pour favoriser les mutualisations et les synergies (formation initiale et continue, poursuite des ateliers issus du Schéma territorial du bien-être, de la vie et de la réussite étudiante, retour d'expérience des universités bénéficiant de la dévolution de leur patrimoine).

MIEUX ASSOCIER LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR UN DÉVELOPPEMENT COHÉRENT DE L'ESRI EN RÉGION

- Structurer le pilotage régional via les COMP 2026-2030.
- Formaliser une méthodologie de contractualisation
- Organiser des rencontres partenariales régulières
- Favoriser l'articulation des SLESRI (Schéma Locaux de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) avec le SRESRI (Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation)

CONFORTER LE COMITÉ RÉGIONAL POUR DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLES (CREFOP) DANS SES MISSIONS DE COORDINATION STRATÉGIQUE



Mettre en cohérence les politiques prioritaires gouvernementales et régionales aux côtés de nos partenaires locaux

DÉVELOPPER ET RENFORCER LES PARTENARIATS ÉCONOMIQUES POUR CONSTRUIRE UNE RÉPONSE ADAPTÉE AUX BESOINS DES ENTREPRISES

- Développer la relation éducation-entreprise dans les établissements (CLEE, bureaux des entreprises) et à travers des partenariats structurés (conventions, CMQ, contrats de filières etc.)
- Associer étroitement les acteurs économiques à l'échelle locale à la réflexion sur la carte des formations professionnelles en lien avec les partenaires institutionnels en particulier le conseil régional et les acteurs du service public de l'emploi

CONSOLIDER LA PLACE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE AUX CÔTÉS DES AUTRES SERVICES DE L'ÉTAT

- Consolider la comitologie existante avec les services de l'État
- Maintenir et développer les collaborations sur des sujets spécifiques (aide au montage de projet, lutte contre la pauvreté, partage de données, suivi des élèves placés par la justice, santé des élèves, valorisation des métiers de l'éducation, formation et apprentissage, etc.)



Renforcer les relations avec nos partenaires institutionnels, associatifs et étrangers

SOUTENIR ET AMPLIFIER LES INITIATIVES SCIENCE ET SOCIÉTÉ

- Poursuivre et renforcer les actions « science avec et pour la société » (SAPS) au sein des établissements et plus largement à l'échelle régionale (« réseau SAPS »)
- Veiller à l'implication régulière des centres de culture scientifique, technique et industrielle néo-aquitains et du monde scolaire dans les actions déployées par les établissements, et en particulier les universités labellisées SAPS, au service des territoires

DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE DE PROSPECTION RÉGIONALE EN TERMES DE PARTENARIATS EUROPÉENS EN S'APPUYANT NOTAMMENT SUR LES ALLIANCES UNIVERSITAIRES EUROPÉENNES

- Faire un état des lieux des partenariats existants
- Élaborer un cahier des charges d'un partenariat de qualité et actif
- Renforcer les partenariats existants et compléter la cartographie des partenariats en fonction des opportunités
- Faire vivre les nouveaux partenariats

ACCOMPAGNER LES EAFC DANS LEUR OUVERTURE EUROPÉENNE

- Déployer des parcours de formation intégrant une ouverture européenne et internationale
- S'inscrire dans les réseaux européens et internationaux de la formation continue des personnels d'éducation
- Participer au développement professionnel des cadres et formateurs par la mobilité européenne
- Faire connaître les écoles académiques de formation continue (EAFC) à l'international



Renforcer les relations avec nos partenaires institutionnels, associatifs et étrangers

RENFORCER L'AXE FRANCO-ALLEMAND

- Élaborer une feuille de route régionale du franco-allemand en partenariat avec l'office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) et Pro Tandem
- Élargir la plateforme école-entreprise franco-allemande à l'ensemble de la RANA
- Enrichir les partenariats institutionnels avec les Länder allemands

ASSURER UNE VEILLE JURIDIQUE LIÉE AUX MOBILITÉS ET ACCORDS DE PARTENARIATS

- Concevoir une charte des accords de partenariat
- Concevoir un mémento de la mobilité des personnels
- Diffuser les informations et ressources juridiques





AMBITION 5

**UNE RÉGION ACADÉMIQUE
FACILITANTE, INNOVANTE
ET AGILE**



Optimiser et développer nos ressources au service de la stratégie

PROFESSIONNALISER LES ACHATS COMME OUTIL DE PERFORMANCE DE L'ACTION PUBLIQUE RÉGIONALE

- Développer l'offre de service de conseil
- Augmenter le taux de couverture des achats par des marchés, tout en préservant la proximité des prestataires pour une réelle qualité de services
- Déployer une offre de formation sur la commande publique
- Assurer et diffuser une veille juridique sur les achats

MAÎTRISER LE PILOTAGE BUDGÉTAIRE ET RH EN LIEN AVEC LES ACADÉMIES (BOP RELEVANT DE LA RANA)

- Se doter d'outils de pilotage efficaces
- Établir un processus d'allocation des moyens partagés entre académies
- Déployer le contrôle interne financier

MAÎTRISER LES RISQUES POUR UN MEILLEUR PILOTAGE

- Établir une cartographie des risques
- Améliorer la maîtrise du budget « T2 » sur le BOP 214

DÉVELOPPER LES RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES EN SOUTIEN AUX PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE ET DES PROJETS ACADÉMIQUES

- Accompagner les porteurs pédagogiques dans leurs réponses aux appels à projets (AAP) inter-académiques
- Capturer les financements nécessaires au déploiement des projets de la région académique et inter-académiques
- Encourager la spécialisation des GIP

**AXE STRATÉGIQUE**

Participer à l'Europe de l'Éducation : innovation et amélioration des systèmes éducatifs par l'observation et la comparaison avec d'autres systèmes éducatifs

FORMER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNELS VERS L'OUVERTURE EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

.....

- Mettre en œuvre un plan de formation régional en distanciel, venant en appui des plans académiques de formation
- Développer et animer un réseau de référents OEI départementaux et thématiques
- Travailler en partenariat avec le pôle d'expertise régional eTwinning

METTRE EN PLACE LES CONDITIONS POUR FAVORISER LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ENTRANTE ET SORTANTE DES PERSONNELS

.....

- Piloter l'accréditation Erasmus régionale dans les secteurs scolaire et enseignement et formation professionnelle
- Participer aux divers appels à projets d'ouverture internationale
- Développer la reconnaissance institutionnelle des mobilités
- Partager les expériences de mobilités des cadres de la RANA
- S'appuyer sur les cellules mobilités académiques et régionales pour valoriser le parcours professionnel des personnels

Nous suivre en ligne sur
https://www.ac-bordeaux.fr/region_academique



@RANouvAquitaine

Réalisé par le service communication
de la région académique Nouvelle-Aquitaine

Octobre 2025